



COMPLIANCE :

VERS L'ENTREPRISE EXEMPLAIRE

De nouvelles obligations s'imposent aux entreprises en matière de transparence dans la pratique des affaires. Au-delà de la réglementation, les différents partenaires de l'entreprise sont aujourd'hui plus sensibles à l'éthique et aux valeurs de l'entreprise. Cela ne concerne pas que les grands groupes, mais se diffuse aux PME au travers de la chaîne de valeur.

OBJECTIFS :

- 1 Prendre conscience des risques juridiques dans votre entreprise,
- 2 Identifier les risques de mauvaises pratiques en interne et en externe,
- 3 Mettre en place les procédures de détection et de suivi.

PUBLIC :

Dirigeant, DAF, responsable juridique d'entreprise, et plus généralement toute personne en charge de ces questions

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

PROGRAMME :

Compliance, les notions :

- Définitions,
- Qu'est-ce que la « Conformité juridique »,
- Enjeux pour l'entreprise.

Les sources réglementaires :

- Loi Sapin II (lutte anticorruption),
- Devoir de vigilance,
- Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les risques pour l'entreprise :

- Risque pénal,
- Risques internes / externes,
- Conséquences pour l'entreprise.

Savoir Identifier les risques :

- Analyse des processus,
- Cartographier et évaluer les risques.

Mettre en œuvre une démarche de pilotage :

- Déterminer les axes de progrès,
- Mise en œuvre de solution et suivi.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR